

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Une surveillance pendant vos congés...

Tout au long de l'année, l'**Opération Tranquillité Vacances** permet aux Vidaubannais de faire surveiller extérieurement leur habitation pendant leur absence.

Les Agents de la Police Municipale effectuent des passages aléatoires, de jour comme de nuit à proximité des domiciles concernés.

Pour bénéficier de ce service de proximité, vous devez signaler votre absence en vous présentant à l'accueil de la Police Municipale muni d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile.

Avant de partir en vacances, prenez quelques précautions utiles :

- ✔ Verrouillez portes et fenêtres, fermez vos volets et votre portail.
- ✓ Mettez en lieu sûr vos bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- ✓ Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- ✓ Laissez une apparence habituelle à votre habitation.

en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers.

Pour cela, demandez à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

« La Police Municipale à votre service » Claude Pianetti - Maire de Vidauban

Coupon réponse « Opération Tranquillité Vacances »				
Nom:				
Prénom :				
Adresse:				
			Téléphone :	
Pavillon	Appartement	Précisions :		
Période d'absence :	du	au		
Je soussigné			, reconnais que la présente demande	

n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville, ni celle des services de la Police Municipale,